

Apport de la SCI SAINTANGE au capital de METAVISIO

Dammarié-les-Lys (France), le 13 juin 2024 – 18h - METAVISIO - THOMSON Computing (FR00140066X4 - ALTHO), société française spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de solutions informatiques innovantes, précise les informations quant à l'apport des parts de la SCI SAINTANGE au capital de la société METAVISIO décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2024.

Ce matin, à la suite de la publication sur le site Euronext de la notice d'information sur le nombre d'actions émises en rémunération dudit apport, des inquiétudes étaient exprimées en raison d'une différence entre le nombre mentionné dans l'avis de convocation et celui mentionné dans le procès-verbal d'assemblée générale

Le nombre d'actions METAVISIO attribuées en rémunération de l'apport en nature est bien celui mentionné dans le procès-verbal d'assemblée générale, afin d'être en ligne avec les conclusions du commissaire aux apports indépendant, Monsieur Dominique Lévêque, associé au sein du cabinet COGEED, désigné en qualité de commissaire aux apports par ordonnance du tribunal de commerce de Melun du 8 avril 2024 afin d'établir un rapport d'évaluation de l'apport en nature et un rapport sur l'équité du rapport d'échange.

Pour rappel, ces rapports de valorisation et de parité ci-joint ont conclu que :

- « la valeur de l'apport retenue s'élevant à 4 351 050 euros pour l'apport de 99 parts de la SCI SAINTANGE n'est pas surévaluée », et
- « l'émission proposée de 4 447 674 actions METAVISIO en rémunération des 99 parts de la SCI SAINTANGE apportées (valorisant METAVISIO à 17 100 000 euros) est équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de METAVISIO ».

Ces rapports n'étant pas disponibles à la date de convocation, les données ont été actualisées en assemblée générale qui a amendé en séance le projet de résolution soumis au vote des actionnaires. Conformément aux dispositions légales, cet amendement a fait perdre le vote des actionnaires ayant voté par correspondance, qui ont été comptabilisés en « contre ».

Cet apport permet dès maintenant à la Société de réaliser 240 000 euros d'économie de loyer par an, d'augmenter ses capitaux propres, et de créer un siège de société pour accueillir plus de développeurs, plus de commerciaux et l'ensemble du service technique. Pour rappel, Stephan Français, le Président de la Société, respecte l'engagement de ses actionnaires qui rend possible la croissance de la société, et a investi l'ensemble de son patrimoine personnel pour garantir la réussite de son unique projet d'entreprise.

A propos de METAVISIO-THOMSON Computing



METAVISIO-THOMSON Computing est une entreprise française spécialisée dans la recherche, conception, et la commercialisation d'ordinateurs portables sous la marque THOMSON Computing. Créé en 2013, METAVISIO – THOMSON Computing propose une gamme de produits dotés « des dernières technologies au meilleur prix ».



METAVISIO est éligible au PEA-PME et dispose de la qualification Entreprise innovante (FCPI). Plus d'informations sur : www.metavisio.eu

Contacts presse et investisseurs



J. Gacoin / V. Boivin

+ 33 1 75 77 54 65

metavisio@aelium.fr

